

## Communiqué de presse

Date le 16 novembre 2015

# Prochaine étape dans la clarification de la thématique des émissions de CO<sub>2</sub>

### Corporate Communication

AMAG Automobil- und Motoren AG  
Corporate Communication  
Dällikerstrasse 30  
Postfach 1  
8107 Buchs ZH  
Téléphone 056 463 93 35  
Fax 056 463 93 52

Twitter @AMAG\_Media  
blog.amag.ch

www.amag.ch

- Les modèles du groupe Volkswagen concernés de l'année-modèle actuelle sont identifiés
- La quantité de véhicules concernés en Suisse est en cours de détermination
- Les clients sont informés par l'intermédiaire du site Internet
- Des entretiens avec les autorités ont été lancés

**Le groupe Volkswagen informe que les véhicules de l'année-modèle 2016 concernés par la thématique des émissions de CO<sub>2</sub> ont été identifiés. Maintenant, la clarté est donc faite sur les véhicules neufs de l'année-modèle actuelle qui se trouvent dans le commerce. Dès le 3 novembre 2015, le groupe avait communiqué qu'il pouvait y avoir eu des irrégularités lors de la détermination des indications relatives aux émissions de CO<sub>2</sub> pour l'homologation du type d'environ 800 000 véhicules du groupe. Ceci avait été constaté et communiqué au cours des propres vérifications qui étaient actuellement en cours.**

Les examens internes relatifs aux véhicules actuels de l'année-modèle 2016 fournissent des résultats permettant de cibler les véhicules effectivement concernés par des valeurs d'émission de CO<sub>2</sub> qui ne sont pas plausibles. En tout, 430 000 véhicules sont concernés dans tout le groupe pour l'année-modèle 2016. Vous trouverez la liste des modèles concernés des différentes marques du groupe en pièce jointe. La quantité de véhicules concernés en Suisse est déterminée en ce moment. Dès que les chiffres correspondants seront disponibles, le public sera informé.

Pour faire progresser au plus vite une éventuelle réévaluation des indications relatives aux émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules, les autorités compétentes sont informées des enseignements qui viennent d'être tirés. En même temps, le groupe Volkswagen informe ses importateurs et ses partenaires commerciaux.

Les prochaines étapes prévoient, par exemple pour la marque Volkswagen, une définition des nouvelles indications pour les émissions de CO<sub>2</sub> sous la surveillance de l'Office fédéral allemand pour la circulation des véhicules à moteur (KBA, Kraftfahrtbundesamt).

De plus, au cours de la semaine prochaine, la thématique des émissions de CO<sub>2</sub> sera intégrée aux sites des marques, sur les pages destinées à informer les clients suisses. En entrant le numéro d'identification du véhicule (VIN; Vehicle Identification Number), les clients pourront apprendre si leur véhicule est concerné.

L'examen visant à constater dans quelle mesure les modèles des années précédentes sont concernés est poursuivi en concertation avec les autorités. Selon le niveau de

connaissances actuel, le groupe Volkswagen maintient le chiffre total déjà communiqué d'environ 800 000 véhicules. En outre, le groupe Volkswagen entretient déjà des échanges avec les autorités financières et fiscales des différents pays pour que toutes les charges fiscales supplémentaires en rapport direct avec la thématique des émissions de CO<sub>2</sub> soient facturées directement au groupe Volkswagen et pas au client.

Une chose est certaine: la sécurité des véhicules n'est en aucun cas concernée, c'est pourquoi aucune mesure technique n'est nécessaire.

### **En cas de questions, veuillez-vous adresser à:**

AMAG Automobil- und Motoren AG  
Dino Graf  
Responsable Corporate Communication  
Téléphone +41 56 463 93 51  
presse@amag.ch

AMAG Automobil- und Motoren AG  
Livio Piatti  
Chef PR Volkswagen  
Téléphone +41 56 463 94 61  
vw.pr@amag.ch

### **Portrait de l'entreprise:**

AMAG Automobil- und Motoren AG est une société suisse. Via le domaine d'activité Import, AMAG importe et vend les automobiles des marques Volkswagen, Audi, SEAT, ŠKODA et VW Véhicules Utilitaires, grâce au réseau de distribution le plus grand de Suisse, soit quelque 1 000 concessionnaires et prestataires de services. Plus de 80 filiales AMAG en font également partie. AMAG First SA est en outre l'organisation commerciale Porsche la plus importante de Suisse. Le Groupe AMAG vend aussi la marque Bentley à Zoug et possède ses propres centres de véhicules d'occasion en Suisse. Outre les entreprises en rapport avec l'automobile, les sociétés suivantes font également partie d'AMAG: AMAG LEASING SA, prestataire de services financiers compétent, AMAG SERVICES SA, gérante de divers parkings et preneur de licence pour la Suisse des sociétés de location de véhicules Europcar. Le groupe AMAG emploie plus de 5 500 collaboratrices et collaborateurs, dont plus de 700 apprenants.